

## PROFIL DE POSTE

Référence de l'annonce : DIRE-CDI-2024-01

Poste ouvert aux personnes en situation de handicap

### POSTE

<b>Poste</b>	Responsable de la Cellule régionale Auvergne-Rhône-Alpes
<b>Catégorie d'emploi</b>	1
<b>Emploi repère</b>	Responsable d'unité
<b>Type de contrat</b>	CDI de droit public à temps plein Détachement fonction publique d'Etat, Territoriale ou Hospitalière possible.
<b>Rémunération</b>	Selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des agences sanitaires, en application du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003, ou selon statut particulier si fonctionnaire.
<b>Motif</b>	Remplacement
<b>Prise de fonction</b>	1 <sup>er</sup> mai 2024
<b>Renseignements</b>	Sur le poste : D Che, Directeur de la Direction des régions – tél : 01 41 79 68 42 Sur le recrutement : MC Morel, Chargée du recrutement et de la mobilité à la DRH – tél : 01 41 79 68 28

### LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE

<b>Adresse</b>	Le siège de l'agence est situé à Saint-Maurice (94). L'agence dispose d'implantations régionales auprès des agences régionales de la santé. Localisation du poste : Cellule Régionale Auvergne-Rhône-Alpes – Site de Lyon C/o Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes 241 rue Garibaldi – CS 93 383 69 418 Lyon Cedex 3
----------------	---

### PRESENTATION DE L'AGENCE

Santé publique France est l'agence nationale de santé publique française. Etablissement public de l'Etat sous tutelle du ministre chargé de la santé créé par l'ordonnance 2016-246 du 15 avril 2016, elle intervient au service de la santé des populations. Agence scientifique et d'expertise du champ sanitaire, elle a pour missions :

- 1° L'observation épidémiologique et la surveillance de l'état de santé des populations ;
- 2° La veille sur les risques sanitaires menaçant les populations ;
- 3° La promotion de la santé et la réduction des risques pour la santé ;
- 4° Le développement de la prévention et de l'éducation pour la santé ;
- 5° La préparation et la réponse aux menaces, alertes et crises sanitaires ;
- 6° Le lancement de l'alerte sanitaire.

L'agence est organisée autour de quatre conseils (Conseil d'Administration, Conseil scientifique, Comité d'Ethique et de Déontologie et Comité d'orientation et de dialogue), de directions scientifiques et transversales, et de directions assurant le support et le soutien à l'activité. Elle dispose d'implantations régionales (Cellules régionales) auprès des agences régionales de santé (ARS). Son programme de travail, arrêté par son Conseil d'administration, s'articule autour de 6 grands enjeux : Anticipation, préparation et réponse aux menaces de santé publique, dont les épidémies ; Numérique en santé publique ; Santé environnementale, changement climatique, environnements de travail ; Fardeau des maladies et de leurs déterminants, efficacité des interventions et retour sur investissement de la prévention ; Stratégie de prévention, marketing social et approche par populations ; Inégalités sociales, vulnérabilités territoriales.

### AFFECTATION

La direction des régions (DiRe) pilote l'action régionale de Santé publique France.

Pour assurer la cohérence de son action en région, Santé publique France dispose dans chaque région, d'une délégation composée principalement d'épidémiologistes. Les cellules régionales de Santé publique France, placées auprès des agences régionales de santé (ARS), leur apportent compétences et savoir-faire scientifiques dans le champ de la veille sanitaire, la surveillance épidémiologique, l'alerte sanitaire et l'évaluation en prévention et promotion de la santé pour l'appui aux politiques régionales de santé.

Au nombre de 12 en métropole et 4 en Outre-mer (Antilles, Guyane, Mayotte et La Réunion), les cellules régionales sont le représentant unique en région de Santé publique France et, à ce titre, représentent l'ensemble des missions de Santé publique France.

## DESCRIPTION DU POSTE

*Pour ne pas alourdir le texte, nous nous conformons à la règle qui permet d'utiliser le masculin avec la valeur de neutre.*

### Missions

Sous l'autorité du directeur de la Direction des Régions (DiRe), le responsable régional est le représentant de l'agence nationale de santé publique pour la région Auvergne-Rhône-Alpes.

### Activités

Le responsable régional aura une vision globale et une bonne compréhension des priorités et des enjeux de santé publique au niveau régional et national, au travers notamment du plan régional de santé porté par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes. Il aura une capacité à faire émerger les priorités de travail pour la région au regard des thématiques portées par Santé publique France pour éclairer au mieux la décision au niveau régional. Au-delà de l'élaboration d'un programme d'activité, il assurera le pilotage de sa mise en œuvre au sein de l'équipe régionale, en lien avec les différentes directions thématiques et support de Santé publique France, et les acteurs locaux impliqués, dans les champs de la veille et de l'alerte sanitaire, de la surveillance épidémiologique et de la prévention et promotion de la santé et tout particulièrement avec l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes.

Le responsable régional assurera également la représentation institutionnelle de Santé publique France dans la région, auprès des différents acteurs locaux. Il contribuera au sein de la DiRe et en lien avec les autres directions de Santé publique France à l'homogénéité et la comparabilité entre les régions, des réponses apportées par Santé publique France aux problématiques régionales, notamment via la participation à des groupes de travail inter-régions et inter-directions.

A ce titre, le responsable régional assure les fonctions et activités suivantes :

#### 1- Piloter l'activité de l'équipe régionale:

- Assurer l'interface avec l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes et les autres acteurs régionaux pour l'élaboration du programme régional annuel de travail en réponse aux besoins régionaux prioritaires et en cohérence avec le programme national de travail de Santé publique France ;
- Mettre en œuvre le programme régional de travail annuel validé en comité de pilotage Santé publique France / ARS et en assurer le suivi en interface avec les équipes de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes ;
- Assurer la coordination scientifique des travaux de l'équipe régionale, en lien avec la Dire et les directions thématiques et support de Santé publique France et favoriser leur valorisation ;
- Coordonner la contribution de l'équipe régionale aux travaux inter-régionaux et inter-directions de Santé publique France ;
- Apporter ses compétences scientifiques pour l'aide à la décision dans le cadre de la réponse aux urgences sanitaires qui le nécessitent et de l'évaluation des politiques de santé régionales ;
- Assurer l'interface avec l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes pour l'élaboration et la mise en œuvre des programmes régionaux de travail et lors de la réponse aux urgences sanitaires qui le requièrent ;
- Assurer le suivi des dossiers administratifs, financiers et réglementaires associés à l'ensemble des projets portés par la cellule régionale.

#### 2- Assurer le management de proximité de l'équipe régionale:

- Animer l'équipe et accompagner les collaborateurs dans leurs activités au quotidien notamment via l'organisation de réunions d'équipe et en veillant à une circulation fluide de l'information ;
- Assurer une organisation du travail permettant la continuité de service au sein de la Cellule régionale ;
- Veiller à la qualité de vie au travail et à la motivation des collaborateurs ;
- Réaliser des points réguliers et des entretiens annuels d'évaluation avec les collaborateurs: évaluer leurs contributions individuelles et collectives et leur fixer des objectifs de travail ;
- Accompagner le développement des compétences des collaborateurs ainsi que leur souhait d'évolution professionnelle ;
- Participer au processus de recrutement notamment par l'analyse des besoins de recrutement;
- Prévenir et gérer les situations difficiles ;
- Arbitrer, prendre des décisions et s'assurer de leur mise en œuvre.

#### 3- Appuyer la direction de la DiRe et assurer la représentation institutionnelle:

- Contribuer, sous l'autorité du Directeur de la DiRe, à la définition de la stratégie régionale et nationale de Santé publique France ;
- Contribuer au pilotage des programmes de travail de Santé publique France ;
- Contribuer à l'organisation de la continuité de service, en particulier en cas de situations exceptionnelles nécessitant la mise en place de renforts entre cellules régionales ou avec le niveau national ;
- Le responsable régional se rend disponible pour participer aux réunions sur le site de Saint-Maurice, à l'initiative de la DiRe et/ou dans le cadre des travaux inter-régions et inter-directions au sein de Santé publique France ;
- Le responsable régional assurera également la représentation institutionnelle de Santé publique France dans la région, auprès des différents acteurs locaux ;
- Le responsable régional peut être amené à représenter le Directeur de la DiRe.

Il participera à toute activité entrant dans les missions de Santé publique France et dans le champ de ses compétences si cela s'avère nécessaire, en situation d'urgence, de crise ou de nécessité de service. Les missions, activités et finalités décrites ci-dessus sont susceptibles d'évoluer, notamment en fonction des révisions périodiques des orientations stratégiques nationales et du programme d'activité de Santé publique France.

Il peut également être désigné, par la directrice générale de Santé publique France, pour prendre en charge le pilotage d'un projet à caractère national permettant notamment la coordination entre les régions et les échanges de bonnes pratiques.

## PROFIL RECHERCHE

<b>Niveau</b>	Professionnel de santé publique titulaire d'un doctorat (médecine, pharmacie, épidémiologie, ...)
<b>Diplôme</b>	Ou Bac + 5 et au moins 8 ans d'expérience en santé publique ou en épidémiologie
<b>Expérience</b>	Expérience indispensable en santé publique ou en épidémiologie. Une expérience managériale et en gestion de projets est également indispensable, ainsi qu'une bonne connaissance des outils de santé publique.
<b>Aptitudes et Compétences</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Bonne connaissance de l'organisation de la santé publique en France</li><li>- Bonne compréhension de la place de Santé publique France dans le dispositif de santé publique</li><li>- Excellente capacité de communication écrite et orale et de valorisation scientifique</li><li>- Excellente capacité de rétro-information auprès des équipes et de la Direction des Régions</li><li>- Capacité à échanger avec les autorités locales (Directeur général de l'ARS, Préfet, directeurs généraux des administrations déconcentrées, etc.)</li><li>- Compétences managériales confirmées, en particulier management à distance (partie de l'équipe à Ajaccio)</li><li>- Aptitude à la négociation et à la discussion</li><li>- Capacité d'anticipation, d'organisation, de réactivité et de décision</li><li>- Aptitude à travailler dans un contexte d'urgence</li><li>- Etre force de proposition en matière de stratégie et de mise en œuvre opérationnelle des activités</li><li>- Capacité à définir une organisation de travail répondant aux objectifs fixés</li><li>- Capacité à définir les modalités de communication adaptées en lien avec la Direction des régions et la direction de la communication</li><li>- Savoir promouvoir et faciliter le travail collaboratif et la transversalité, au sein de la direction et au sein de l'agence</li><li>- Aptitude à fédérer</li><li>- Maîtrise de l'anglais souhaité</li></ul>

## POUR POSTULER

Adresser les candidatures (lettre de motivation + cv) en indiquant la référence de l'annonce par courriel :

[recrut@santepubliquefrance.fr](mailto:recrut@santepubliquefrance.fr)